

## Procès-Verbal du Conseil d'école n°3 Ecole maternelle La Soldanelle

### Présent(e)s :

Enseignantes : Claire Boisguérin, Claire Nieszporek, Marion Barnet, Anne-Marie Coffy et Karine Salaün.

Mairie : Laurence Bosseins, responsable de la vie scolaire et Wiebke Silve, adjointe élue aux affaires scolaires.

Parents d'élèves élus : Thomas Potel et Pamela Lemonnier.

ATSEM : Marie-Martine Pétriska.

Excusé(e)s : Mme Isabelle Caré (IEN), M. Gilber Boyer (DDEN), Mmes David, Lefrançois et Allard, parents d'élèves élus.

Préambule : Christine Vayron, ATSEM, part en retraite. Cécile Bertrand et Mélanie Jamais, actuellement à mi-temps, passeront à temps plein en 2021/2022. Véronique Lalin, ATSEM, partira à la retraite au mois de décembre 2021.

L'équipe pédagogique reste en place, Mme Coffy fera les deux décharges de l'école (Claire Nieszporek et Karine Salaün). Angélique Annereau et Marion Barnet sont en mi-temps annualisé.

### **1) La coopérative scolaire.**

Le compte de l'école s'élève à ce jour à 8799,27 euros. Il était au début de l'année à 13124,02 euros.

La subvention de la mairie devrait être bientôt versée et il reste plusieurs factures à traiter (renouvellement des matelas de repos, concert de fin d'année, matériel pédagogique dont trois nouvelles draisiennes, cinéma Le Roc, biens consommables « la nuit à l'école »...)

Le bilan comptable de l'année 2020/2021 sera vérifié par les mandataires et au moins un parent de l'école avant d'être envoyé fin septembre à l'OCCE.

### **2) Le bilan des actions pédagogiques menées en périodes 4 et 5.**

Le prix littéraire : vote des élèves sans les parents car impossibilité de transférer des objets dans les familles à cause des contraintes sanitaires. Tous les élèves de l'école ont voté le même jour et les résultats affichés et collés dans les cahiers. Le prix littéraire était un dispositif départemental.

PS : « Promenons-nous dans les bois »

PS/MS : « Promenons-nous dans les bois »

MS/GS : « Le grand ménage »

GS : « Le grand ménage »

L'intervention rugby : Les classes de MS/GS et GS ont profité d'une intervention « vers les jeux collectifs » type rugby. Les séances étaient construites, adaptées à l'âge des enfants, très riches et l'apport du matériel a été considérable. Les élèves ont progressé : manipulation des balles, orientation, acceptation du contact..)

La grimpe : Les classes de PS et PS/MS ont bénéficié de 5 séances. L'ETAPS de la mairie d'Embrun est très sollicitée mais l'équipe enseignante continuera de faire cette demande d'initiation à la grimpe car les élèves apprécient énormément cette activité et ils progressent.

La piscine : Non ouverture du centre aquatique. Les enseignantes et des parents regrettent fortement cette position de la communauté de commune. La mairie informe que l'organisation mise en place n'était pas souple et qu'il n'y avait pas de visibilité des protocoles. Cela n'a pas permis une ouverture.

### **3) Les sorties scolaires de fin d'années.**

Le moment convivial du mardi 29 juin au matin organisé par l'APE : quelques adultes et l'équipe éducative organiseront le mardi 29 au matin au parc à côté de la poudrière un moment convivial pour tous les élèves de l'école: parcours d'habileté, découverte du drap balle, atelier cirque, atelier bulles, atelier de lancers sur cibles, jeu coopératif... S'ensuivra un concert de 40 minutes avant de rentrer déjeuner.

PS/MS et MS/GS : sortie à la journée à Réallon Les Gourniers le jeudi 24 juin.

GS : sortie à la journée à Réallon Les Gourniers le vendredi 25 juin.

Les enfants marcheront sur un parcours descendant (de la station aux Gourniers), pique-niqueront au Lacas où des jeux seront organisés l'après-midi.

PS : « Nuit à l'école » le mardi 29/mercredi 30 juin. Toutes les conditions sont désormais remplies pour que ce projet se finalise. L'accent est mis sur l'autonomie, le repérage dans le temps des 24 h à l'école et l'alimentation (surtout celle du matin : petit déjeuner équilibré sous forme de buffet). Encadrement par 3 adultes la nuit.

### **4) L'organisation du périscolaire pour la rentrée de septembre.**

L'équipe éducative (enseignantes et ATSEM) ont pu apprécier les bienfaits d'une nouvelle organisation du périscolaire le matin. Le hall était auparavant bruyant, les enfants arrivaient déjà énervés en classe. Les élèves de petite section étaient perdus au milieu des « grands ». Avec les contraintes sanitaires et la non possibilité de brassage, les enfants du périscolaire ont été divisés. Il est incontestable que cette organisation convient aux élèves de maternelle qui peuvent jouer plus librement ( plus d'espace) et dans le calme.

A ce jour, 16 enfants de maternelle sont inscrits à cette garderie du matin et 9 viennent régulièrement. S'il fallait rajouter les 28 élèves inscrits de Cézanne (dont 8 réguliers), cette garderie redeviendrait inconfortable pour tous.

Un parent insiste sur le fait de se pencher sur les besoins de l'enfant et la mairie convient que le bien être des élèves est primordial alors que leurs journées sont souvent plus longues que celles de leurs parents.

## 5) La rentrée 2021/2022.

### Les effectifs :

19 PS, 18 PS/MS, 17MS/GS et 19 GS soit 73 élèves, le même nombre exactement qu'aujourd'hui.

Les effectifs prévus en maternelle pour les deux prochaines années sont en augmentation.

### La répartition des élèves :

La répartition des élèves de petite section s'effectue en fonction de la date de naissance (les plus âgés sont affectés en PS/MS).

La répartition des élèves de moyenne section s'effectue selon des critères pédagogiques : des groupes hétérogènes dans chaque classe. Certains enfants sont à séparer pour leur épanouissement.

### L'organisation du jour de rentrée :

La diffusion de l'organisation se fera par le biais du padlet d'ici une semaine. Les adresses électroniques des familles sont en cours d'enregistrement, il reste quelques inscriptions à faire encore.

Les enfants seront prévenus de leur répartition dans leur classe et pourront « visiter » leur prochaine classe et rencontrer leur enseignante.

Les élèves de grande section auront une liaison avec le CP à Cézanne et à Pasteur.

La directrice fera visiter l'école aux futurs parents et élèves le vendredi 2 juillet de 16h45 à 17h30 en faisant des groupes de six adultes.

La directrice communiquera sur le protocole fin août si besoin.

## 6) Point sur les travaux de l'école.

La demande de construction de l'abri table par les élèves menuisiers du LAD a été acceptée par le lycée Alpes et Durance et validée par la mairie d'Embrun qui paiera le bois et une petite participation. Cet abri sera installé sous le cerisier. Il devrait arriver au printemps 2022.

Les élèves pourraient peut être se rendre dans les ateliers l'année prochaine. A étudier.

Un point travaux sera fait au premier conseil d'école l'année prochaine. Du retard a été pris cette année. Un nouveau responsable vient d'être nommé et a déjà effectué la visite de l'école avec la vie scolaire et la directrice. Les travaux souhaités devraient reprendre.

## 7) Points divers.

Les enseignantes de GS remercient l'implication du RASED qui a accompagné les entretiens individuels pour les élèves suivis.

Les visites de la PMI : 12 bilans Eval mater sur 15 enfants convoqués. 14 enfants vus lors du dépistage visuel dont un orienté vers l'ophtalmo, un enfant vers l'ORL et un enfant chez l'orthophoniste.

L'année 2021/2022 est en cours de préparation :

- Le projet musique avec la dumiste a été validé et Adeline interviendra dans toutes les classes.
- Les demandes de créneaux pour les installations sportives ont été faites à la mairie cette semaine (stade, dojo et La Poudrière). Il n'y aura pas de patinoire l'année prochaine.
- La réunion piscine a eu lieu. Le planning sera connu d'ici peu. Tous les élèves de l'école iront au centre aquatique Serre Ponçon ( 4 séances pour la classe de PS et 8 séances pour les autres classes). Un projet pédagogique très étoffé a été élaboré avec une progression de la petite section au collège. L'apprentissage sera « massé », c'est à dire deux séances par semaine).
- Les enseignantes qui ont des élèves de MS et GS vont essayer d'inscrire leurs classes à une représentation à La Passerelle à Gap (mars 2022). Si l'inscription est validée, les élèves de petite section auront de leur côté un moment conte (Anne Lopez).

Projet vélo de la mairie d'Embrun qui se voudrait ville pilote. La commune va aménager des espaces pour circuler à vélo et faciliter le développement de ce mode de transport en centre-ville. Dès l'année prochaine, un projet d'envergure verra le jour et concernera tous les enfants de la ville dès la maternelle. Ceux-ci, sensibilisés et ayant pratiqués le vélo en ville pourraient être capables par la suite d'aller à l'école et au collège en toute sécurité. La police municipale et d'autres associations vont être sollicitées pour intervenir auprès des élèves et faire pratiquer le vélo en ville.

Les questions des parents :

Quelques parents souhaiteraient que le jardin soit utilisé pour des plantations et l'étude du vivant. Le point d'eau a disparu et la plupart des collègues préfèrent planter en classe pour une observation quotidienne et moins contraignante. Les plantations ont besoin d'être arrosées l'été et les enseignantes ne le feront pas. Les Services Techniques ont eux, énormément de travail durant la saison estivale.

Souhait d'utilisation du mur extérieur pour des travaux d'arts plastiques. L'équipe a bien conscience que les familles ont moins de visibilité des travaux artistiques puisqu'ils ne rentrent plus dans l'école. Une grande lessive a déjà eu lieu et une autre se prépare le lundi 28 juin. Le mur ne sera pas exploité.

La séance est levée à 18h30.

Karine Salaün, directrice

  
**ÉCOLE MATERNELLE**  
**La Soldanelle**  
Av. Alexandre Diderot  
05200 EMBRUN  
Tél. 04 92 43 11 29

Wiebke Silve, mairie d'Embrun

